

RECHERCHES EN COURS RESEARCH IN PROGRESS

« La collaboration entre les institutions civiles et militaires dans l'histoire des relations internationales françaises : le ministère de la Marine, le Quai d'Orsay et la politique étrangère de la IV^e République, 1945-1958 »

En 1945, la Marine française se trouve dans un piètre état. La guerre l'a beaucoup diminuée. Son personnel a été touché par les déchirements de la période de l'Occupation et de Vichy. Pourtant, le ministère entreprend très rapidement la reconstruction de la flotte et le rétablissement de son influence politique au sein de la République. Il ne faut pas oublier qu'entre 1930 et 1940, la résolution avec laquelle le ministère de la Marine affiche sa volonté de puissance tranche avec les hésitations stratégiques et politiques de l'armée et du ministère des Affaires étrangères. À la Libération, le ministère de la Marine revient à sa politique d'avant-guerre et, derrière les objectifs stratégiques élaborés par le ministère, se trouve l'ambition d'agir sur l'évolution du rapport de force politique européen. Le ministère considère la flotte comme un instrument apte à faire de la France un acteur international doté d'une politique étrangère autonome et en mesure de transformer l'environnement international en fonction des intérêts nationaux français.

L'objectif de ce projet de recherche est de déterminer, par l'analyse de l'influence de la Marine sur la construction de la politique étrangère française, la nature de la collaboration entre civils et militaires dans un système politique démocratique. Plus particulièrement, comme l'ont démontré mes recherches, il s'agit d'établir l'influence des relations interministérielles sur l'élaboration de la politique étrangère. Grâce à l'exemple du ministère de la Marine, nous vérifierons l'hypothèse selon laquelle la prise de décision en relations internationales résulte principalement de la capacité des décideurs politiques et militaires de mobiliser les ressources à leur disposition pour répondre aux menaces extérieures, qu'elles soient réelles ou fabriquées.

Dès lors, ce projet analyse, dans une perspective multidisciplinaire inspirée de la science politique et de la sociologie, la collaboration entre les institutions civiles et militaires dans le but de développer une meilleure compréhension du processus décisionnel au cœur de la construction des relations internationales de la Guerre froide. En utilisant, pour la période 1945-1958 la quête de puissance française comme référence, nous pouvons élaborer une grille d'analyse intégrant les trois caractéristiques justifiant le rôle des forces militaires en relations internationales : la menace potentielle, la menace réelle et, finalement, la guerre. En mesurant l'impact du type de

menace que semblait représenter, pour la Marine et pour les gouvernements de la IV^e République, la Guerre froide, nous serons en mesure de construire un modèle analytique dépassant le seul cadre des années 1945-1958. L'analyse proposera une nouvelle explication des facteurs qui influencent la mise en œuvre des relations internationales par les États.

Grâce au cadre conceptuel proposé, notre projet de recherche permet de jeter un nouvel éclairage sur la construction des relations internationales françaises après 1945. En effet, le rôle de la Marine est absent du corpus historiographique. À la source de la quête de puissance française de l'immédiat après-guerre, tel qu'en témoigne la reconstruction de la flotte entre 1945 et 1955 et l'attitude de l'amiral d'Argenlieu en Indochine, la Marine souhaite reprendre son rôle traditionnel d'outil de projection de puissance. Nos recherches permettront donc de comprendre comment la culture interne du ministère agit sur la perception des relations internationales et les choix de politique étrangère. Elles détermineront aussi comment les militaires interviennent dans le cadre du débat politique et dans la formulation de la politique étrangère en temps de paix.

Parallèlement, ce projet réexaminera les relations franco-américaines en dépassant le cadre traditionnel des relations atlantiques, propres à l'historiographie de la Guerre froide. La Guerre froide impose un nouveau partenariat politique et stratégique à la France. Alors que la Marine percevait son rôle à la lumière de la puissance navale allemande, anglaise et italienne avant 1939, elle doit composer, à partir de 1945, avec la présence de l'allié américain en Méditerranée. Intégrée aux forces navales de l'OTAN, elle devient une force d'appoint, subordonnée au commandement unique de l'alliance, dominé par les États-Unis. Cette politique est contraire à la culture interne de la Marine – qui a toujours cherché les initiatives politiques et stratégiques susceptibles d'assurer l'indépendance de la France sur la scène internationale. Dès lors, l'étude de la collaboration entre les marines française et américaine en Méditerranée permettra une nouvelle analyse des relations franco-américaines et, plus généralement, des liens qui unissent les grandes et moyennes puissances.

Martin Laberge

Professeur adjoint, Département des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais
819-595-3900-2213
Martin.laberge@uqo.ca